

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 22 – 1^{er} octobre 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Commémoration au 3^{ème} RIMA



Le 14 septembre, Jacques LE NAY s'est rendu à la Commémoration des 148 ans de la Bataille de Bazeilles. Pour le Sénateur « *c'est un travail de mémoire nécessaire dans la transmission des valeurs racines du régiment* ». Ce fut pour Jacques LE NAY l'occasion de saluer le courage et la détermination de nos soldats.

Inauguration d'ARTEMISIA, centre culturel et de congrès à La Gacilly



ARTEMISIA, nouveau centre culturel et de congrès de La Gacilly a été inauguré le 14 septembre en présence de Jacques LE NAY. Ce projet, lancé en 2015, se caractérise par sa haute qualité technique, esthétique et environnementale. « *Fort de sa programmation et de son offre polyvalente aux prestations Premium, je suis certain qu'ARTEMISIA va rayonner et mettre en lumière son territoire. La culture a toute sa place en zone rurale. Bravo à Jacques ROCHER, aux élus de La Gacilly, aux services, aux entreprises et à l'ensemble des partenaires pour cette magnifique réalisation* » s'est félicité le Sénateur.

Inauguration de la Maison multi-services de Péaule



La Maison multi-services accueillant une médiathèque et une agence postale a été inaugurée le 22 septembre en présence de Jacques LE NAY. Aux cotés de Christian DROUAL, maire de la commune, de Raymond Le DEUN, Préfet du Morbihan, du député Paul MOLAC, et de nombreuses personnes, le Sénateur a pu découvrir cet espace de qualité dédié aux services publics.

Rencontre et échanges avec les dirigeants de l'entreprise LIMPAC



Le 24 septembre à Noyal-Pontivy, rencontre et échanges avec l'équipe dirigeante de la société LIMPAC spécialisée dans les solutions complètes d'emballage pour les produits alimentaires. 450 employés, 145 millions d'euros de chiffre d'affaires, correspondant à 50 K Tonnes de production d'emballage exportées à 80 %. « *En 2018, l'entreprise a investi plus de 12 millions d'euros dans l'usine de Noyal-Pontivy et plus de 10 emplois ont été créés* » se félicite Jacques LE NAY.

AU PARLEMENT

Réunion du Groupe Union Centriste



Dans le cadre de la rentrée parlementaire et de l'ouverture de la session extraordinaire, le Groupe Union Centriste s'est réuni sous la présidence d'Hervé MARSEILLE, mardi 25 septembre.

Cette réunion fut l'occasion pour les sénateurs de faire un point sur la rentrée parlementaire et les travaux des semaines à venir.

Sapeurs pompiers volontaires : Question au Gouvernement et motion du Sénat français



A l'occasion de la première séance de questions d'actualité au Gouvernement Gérard COLLOMB, ministre de l'Intérieur a été interpellé sur la situation des sapeurs-pompiers volontaires en France. Le ministre a confirmé son souhait, à la veille du Congrès National des sapeurs-pompiers, et dans le cadre de la directive européenne de 2003, de faire évoluer les règles applicables en matière de temps de travail de ce corps de métier.

Par ailleurs, le sénateur Jacques LE NAY, comme de très nombreux sénateurs, a cosigné la Motion du Sénat français qui attire solennellement l'attention de Monsieur Jean-Claude JUNKER, Président de la

Commission Européenne à Bruxelles sur la pérennité du modèle de secours d'urgence et de protection des populations en France, et dans l'ensemble des Etats-membres s'appuyant sur l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Les sénateurs rappellent que les sapeurs-pompiers volontaires français ne sauraient être juridiquement assimilés à des travailleurs puisqu'ils s'engagent librement, qu'ils indiquent leur disponibilité, ne perçoivent pas de rémunération mais une indemnisation ...

Pour Jacques LE NAY et ses collègues, une initiative spécifique aux forces de sécurité et de secours d'urgence est indispensable.

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE 2018-2019

Mardi 2 octobre 2018A 14 heures 30 :

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, sur le **pastoralisme** (n° 723, 2017-2018)

A 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

A 17 heures 45 :

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la désignation aléatoire des comités de protection des personnes (texte de la commission, n° 725, 2017-2018) (demandes des groupes Les Républicains et Union Centriste)

- Débat sur la politique énergétique (demande du groupe Les Républicains)

Mercredi 3 octobre 2018A 14 heures 30 :

- Examen d'une demande de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable tendant à obtenir du Sénat, en application de l'article 5 *ter* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, qu'il lui confère les prérogatives attribuées aux commissions d'enquête pour six mois afin de mener sa mission d'information sur la sécurité des ponts

- Désignation des 11 membres de la commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne

- Débat sur la réforme du baccalauréat (demande de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication)

- Débat sur la politique industrielle et l'avenir de notre industrie (demande de la mission d'information sur Alstom et la stratégie industrielle du pays)

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23